Grâce à vous... LEGIPRESSE !

Grâce à vous, grâce à nos efforts, grâce aussi à Manuel Molina, son fondateur en 1979, nous avons fait de LEGIPRESSE, la revue de référence en matière de droit de la presse et des médias.

Mais LEGIPRESSE est plus qu'une revue juridique ; elle est la marque d'une agora qui réunit avocats spécialisés, magistrats, directeurs juridiques, universitaires et chercheurs autour des questions de liberté d'expression, de défense de la création, des droits de la personnalité, de la propriété intellectuelle, de droit social de la presse… et, bien sûr, des communications électroniques.

La révolution numérique bouleverse en effet tous ces sujets et nous maintient dans une actualité constante. Nos colonnes sont ouvertes à tous et notre Forum annuel permet à chacun de s'exprimer librement, générant un débat riche et promoteur d'idées nouvelles.

Mais la révolution numérique bouleverse aussi l'économie des médias, exigeant des entreprises de presse toujours plus d'investissements afin d'offrir le meilleur service d'information possible. Ne pas y faire face nous assure du déclin.

C'est pour cela que LEGIPRESSE va rejoindre en 2019 les ÉDITIONS DALLOZ, maison ô combien respectable certes, vu son âge et la qualité de ses publications, mais surtout maison d'avenir, capable de relever avec succès les défis numériques qui nous attendent. DALLOZ va pouvoir, par exemple, rendre actifs les milliers de liens qui, dans ses fonds, pointent vers nos articles et enrichir, par la même occasion, notre fonds éditorial.

Amélie Blocman, toujours assistée par Claire Lamy, reste votre référence. Elle s'occupera de la destinée de LEGIPRESSE chez DALLOZ. Elle saura continuer à y mettre l'intelligence dont elle a constamment su faire preuve, pour conduire notre chère revue vers le succès.

Nous remercions, enfin, très vivement les auteurs de LEGIPRESSE, et surtout chaque membre du Comité de rédaction - nos camarades dans la réflexion, l'approfondissement des connaissances et… dans l'humour - pour leur fidélité sans faille. Ils restent tous, bien sûr, à leur place pour cette nouvelle aventure à laquelle nous prendrons part également.

Très bonne fin d'année.

Charles-Henry DUBAIL Basile ADER

Auteur(s) :

Basile Ader - Avocat au Barreau de Paris

Charles-Henri DUBAIL - Directeur de Légipresse